

DOSSIER DE DEMANDE DE PUBLICATION DANS LE JOURNAL MUNICIPAL 2025

MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION:

Le dossier complété et signé doit être remis :

- En le déposant à la Mairie de Glomel
 2 Rue de Rostrenen
 22110 GLOMEL
- En l'envoyant par mail : communicationglomel@gmail.com

L'article et la photo à publier dans le journal municipal doivent être remis :

- En les envoyant par mail : communicationglomel@gmail.com

DATE LIMITE DE DÉPOT DU DOSSIER, DE L'ARTICLE ET DE LA PHOTO 20 DÉCEMBRE 2024

<u>Pour communiquer vos événements</u>, tout au long de l'année, l'affiche de votre événement pourra être diffusée sur nos supports de communication :

- la page Facebook : Commune.Glomel
- le site internet : https://www.glomel.fr/agenda/
- le panneau d'affichage lumineux

Vous pourrez en faire la demande par mail : communicationglomel@gmail.com

Les données renseignées dans ce formulaire seront visibles dans le journal municipal et sur le site internet de la commune.



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

e désignée par les statuts)
om :
le :
,
ON DES COORDONNÉES
es correspondantes)
, agissant en qualité de,
t visibles sur le(s) :
SITE INTERNET
□ Nom et prénom du représentant légal
□ Numéro de téléphone du représentant légal
☐ Adresse mail de l'association
l sire des associations sera actualisé et que les te personne qui en fera la demande.
urs soit visible sur la page internet dédiée à votre
· =
· -
· -
· -



ARTICLE À PUBLIER

Cet article est destiné à la publication dans le journal municipal 2025

(Évènements passés en 2024 ou objet de l'association, ...)

A envoyer par mail: communicationglomel@gmail.com

PHOTO DE L'ARTICLE À PUBLIER

La photo, destinée à la publication dans le journal municipal 2025, accompagnera l'article (Une photo prise lors d'un évènement passé en 2024)

A envoyer par mail: communicationglomel@gmail.com

PARUTION DANS L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Dates et lieux de tous les événements prévus en 2025

A envoyer par mail: communicationglomel@gmail.com

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - CONSENTEMENT

Les données collectées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement de données par la commune de Glomel destiné à gérer les parutions d'articles et d'événements dans les journaux municipaux et sur le site internet. Le traitement de ces données est également nécessaire pour mettre à jour l'annuaire des associations tenu par la commune. Cet annuaire sera communiqué à toute personne en faisant la demande et sera diffusé sur le site internet de la commune et dans le journal municipal.

Toutes ces informations sont conservées pour une durée de deux ans à compter de leur collecte. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.

Conformément au RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Pour les données concernées, vous pouvez également retirer votre consentement au traitement à tout moment.

Vous pouvez exercer ces droits par courrier auprès de Monsieur le Maire, Mairie de Glomel, 2 rue de Rostrenen, 22110 Glomel ou par mail à l'adresse suivante : communeglomel@wanadoo.fr. Le délégué à la protection des données de la commune est joignable à l'adresse suivante : cil@cdg22.fr. A défaut, vous pouvez déposer toute réclamation auprès de la CNIL.

Fait à Glomel, le Signature